

Animer des groupes de codéveloppement professionnel et managérial

RS6136 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315m
Formacode(s)	32154
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

ANIMA - CECODEV · SIRET : 80436802500016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

CONTEXTE

Les entreprises et les institutions conduisent de nombreuses transformations. Elles sollicitent notamment les managers et collaborateurs et leur demandent :

- de s'adapter et de s'entraider pour faire face aux difficultés de la conduite du changement
- de développer la coopération et le fonctionnement en collectif : dans leurs équipes, entre les services, entre les métiers
- de soutenir, accompagner et développer les collaborateurs
- de gérer les risques psychosociaux (surcharges, souffrance au travail)

La méthode du Codéveloppement professionnel et managérial, approche de formation managériale innovante, répond à ces besoins, et de plus sa pédagogie est plébiscitée.

Un nombre croissant d'entreprises et d'institutions font appel à des animateurs de la méthode ou bien veulent former des animateurs internes à la méthode.

OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

Public

Cette certification s'adresse à des acteurs désirant jouer un rôle de conseil, de facilitation et de développement auprès des managers et collaborateurs qui font face aux transformations.

Il peut s'agir d'acteurs :

- issus de l'entreprise comme les RH, conseillers carrières, formateurs internes, managers,
- ou externes tels que les consultants, coaches, formateurs ou facilitateurs en intelligence collective.

Ces personnes ont au départ des aptitudes de facilitation grâce notamment à des capacités d'écoute, de questionnement, d'animation de groupe et d'intelligence relationnelle.

L'objectif de la certification est de permettre aux animateurs :

- d'être validé et reconnu dans sa compétence, par soi-même, par ses pairs, par ses commanditaires
- d'être légitimé pour accompagner et faire progresser des groupes de collègues sur des sujets sensibles
- d'être engagé sur la déontologie de cette pratique
- d'avoir autorité pour se positionner par rapport aux pratiques approximatives qui se multiplient

L'objectif de la certification envers les entreprises et institutions, lorsqu'elles font appel à des animateurs certifiés, est :

- de leur permettre de choisir en confiance parmi des prestataires de compétences très inégales

- d'avoir une garantie de compétence et d'éthique pour traiter des problématiques sensibles auprès de leurs managers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Organiser la mise en place d'un cycle de séances de Codéveloppement, pour un groupe, dans une organisation, en informant le commanditaire sur la méthode, en questionnant et en ajustant la commande afin de remplir les conditions de faisabilité.
2. Poser et tenir le cadre de chaque séance, en précisant aux participants les buts, les règles et les consignes au fur et à mesure des étapes et en les faisant respecter, afin de préserver le sens de la méthode et ses conditions de succès?
3. Favoriser la participation et l'expression des participants dans un climat constructif au long de chaque séance en veillant au respect mutuel, à la bienveillance des propos, à l'équilibre de parole, au respect de l'autonomie de chacun, afin de susciter l'implication de tous.
4. Stimuler le fonctionnement du groupe de Codéveloppement au cours de la séance en suggérant aux participants des angles de questions ou d'apports afin de s'assurer que la problématique du "client" est suffisamment clarifiée et prise en compte.
5. Attirer l'attention du groupe de Codéveloppement sur des aspects de son fonctionnement, au cours de la séance, par des questions ou des commentaires, afin de faire progresser le groupe dans sa démarche et pour en dégager des apprentissages individuels et collectifs.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification s'adresse à des RH, conseillers carrières, formateurs internes, managers, consultants, coachs, formateurs ou facilitateurs en intelligence collective.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury, convoqué par la dirigeante de ANIMA CECODEV, comprend 2 personnes :

- une personne certifiée sur la méthode de codéveloppement professionnel et managérial depuis au moins 4 ans et expérimentée, représentant l'organisme certificateur.
- et une personne certifiée sur la méthode de codéveloppement professionnel et managérial, représentant le champ professionnel (salarié ou indépendant), extérieure à l'organisme certificateur

Leur jugement ne doit pas être biaisé (notamment ne pas avoir animé la formation des candidats)

Elles sont préparées à leur rôle par documents (dont "organisation des épreuves") et entretiens de préparation.

Elles sont habilitées, par la personne dirigeante de Anima Cecodev, d'après

. leur certification en Codéveloppement et leur expérience

. un entretien d'habilitation portant sur : compréhension du rôle et des enjeux, assimilation du référentiel, sensibilisation aux risques de biais, engagement éthique.

Le président du jury est désigné par le dirigeant de Anima Cecodev.

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	1016	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2809

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7137

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6136/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	184
Parcours menés à terme	183
Taux d'achèvement	99 %
Période	12/2022 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	198
Montant total engagé	572 101 €
Coût moyen par dossier	2 889 €
Durée moyenne	42 h
Période	11/2022 – 09/2024
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	2 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.